# 

* Date : 14-09-2004
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2004730040
* Author :

L'an 2004, le 8 septembre, au greffe du tribunal de première instance de Liège, ont comparu :
Mlle Raphaëlle Demoulin, née à Verviers le 16 juin 1978, domiciliée à 4802 Heusy, avenue Reine Astrid 42;
Mme Isabelle Demoulin, née à Verviers le 2 mai 1967, domiciliée à 4802 Heusy, rue Fontaine au Biez 39/B,
lesquelles comparantes ont déclaré accepter sous bénéfice d'inventaire la succession de Demoulin, Gilbert, né à Dison le 8 mars 1943, de son vivant domicilié à Liège 2, quai Churchill 3/A-131, et décédé le 3 juin 2004 à Liège.
Conformément aux prescriptions du dernier alinéa de l'article 793 du Code civil, les comparantes déclarent faire élection de domicile en l'étude de Me Denis De Neuville, notaire, rue Louvrex 71-73, à 4000 Liège.
Les créanciers et légataires sont invités à faire connaître leurs droits, par avis recommandé, au domicile élu dans les trois mois de la présente insertion.
Le greffier, chef de service, (signature illisible).